

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Défrichement d'environ 3,2 ha au niveau du site de la future station d'épuration intercommunale de Bourges (18)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Bourges Plus

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale Pascal BLANC Président de Bourges Plus

RCS / SIRET 2 4 1 8 0 0 5 0 7 0 0 0 3 0 Forme juridique Communauté d'Agglomération

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a)	Défrichement d'une superficie d'environ 3,2 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement d'environ 3,2 ha de bois essentiellement de feuillus (avec une strate arbustive importante) au niveau du site de la future station d'épuration intercommunale de Bourges Plus, aux lieux-dit: La Prairie de Saint-Sulpice.

Opération préalable prévue dans le cadre du projet de construction de la nouvelle station d'épuration intercommunale de Bourges

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est de permettre la réalisation de la future station d'épuration intercommunale de Bourges (18)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage et arrachage de souches. L'opération de défrichement est prévue sur le tènement prévu pour accueillir la future station d'épuration intercommunale de Bourges (site en emplacement réservé au PLU). Elle sera réalisée en automne et en une seule fois, l'année suivant l'obtention de l'autorisation de réaliser la future station d'épuration intercommunale (demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau), de la maîtrise foncière des parcelles (ou accord avec les propriétaires concernés), et naturellement de l'obtention de l'autorisation de défrichement.

Les grumes et bois divers seront évacués par la voirie publique locale, adaptée au trafic poids lourds.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement, la phase d'exploitation concernant la construction de la future station d'épuration intercommunale de Bourges puis son exploitation.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement

Autorisation au titre de la loi sur l'eau relatif au système d'assainissement raccordé à la future station d'épuration intercommunale de Bourges

Demande de déclaration d'utilité publique (pour acquisition des terrains concernés par le projet)

Eventuellement demande de dérogation pour espèces protégées (procédure CNPN)

Evaluation des incidences Natura

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie défrichée	Environ 3,2 ha
Superficie du massif forestier	Limitée à 5 ou 6 ha (secteur en bordure d'urbanisation)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Chemin de la Prairie
18000 BOURGES

Coordonnées géographiques¹ Long. 2 ° 22 ' 54 " E Lat. 47 ° 05 ' 25 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non ^X

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

^X

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Défrichement du site puis construction sur ce même site de la future station d'épuration intercommunale de Bourges.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Friches plus ou moins boisées pour l'essentiel et pâtures pour le reste

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : PLU de Bourges (dernière révision le 18 octobre 2013 et dernière modification le 28 novembre 2014).

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet Site en zone 1AUE (zone d'urbanisation future: accueil d'activités économiques) et en emplacement réservé destiné à l'accueil de la future station d'épuration intercommunale de Bourges.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN approuvé le 24 mai 2011
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site Natura 2000 le plus proche (ZPS FR241004 "Vallée de l'Yèvre") à environ 200 m à l'Ouest du site du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site dans le périmètre de protection de plusieurs monuments historiques inscrits.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Même si les surfaces boisées en ripisylve seront conservées, il faut attendre une certaine incidence sur le milieu naturel, inhérente à toute opération de défrichement (destruction d'habitat pour la faune présente) amenant à terme à un changement radical de vocation, et à une réduction de l'entité boisée localisée sur ce secteur en bordure d'urbanisation à l'Est.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques d'inondation liée aux crues de l'Yèvre, du Moulon et des petits fossés locaux drainant la vallée de l'Yèvre.
Commodités de voisinage	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site hors des périmètres de protection du captage de Prédé et à l'aval hydraulique de ce point de prélèvement AEP.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement durant la courte période de coupe des arbres et d'évacuation des bois et déchets verts.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Opération de défrichement engendrant la production de déchets verts non dangereux et valorisables.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En l'état des connaissances, le défrichement concerne un site dans le périmètre de protection de plusieurs monuments historiques inscrits mais sans co-visibilité. Le diagnostic d'archéologie préventive n'a pas encore été réalisé, donc une incertitude subsiste quant à l'incidence du défrichement sur le patrimoine archéologique; sachant toutefois que ce type de travaux reste superficiel et ne remanie que très modérément les terrains en place (uniquement emprises de dessouchage).</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : INFORMATIONS NOMINATIVES RELATIVES AU MAITRE D'OUVRAGE

ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION DU PROJET AU 1/25 000

ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

ANNEXE 4 : PLAN DU SITE ET DE SES ABORDS

**ANNEXE 1 : INFORMATIONS NOMINATIVES RELATIVES AU MAITRE
D'OUVRAGE**

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom				Prénom	
Adresse					
Numéro	Extension	Nom de la voie			
Code Postal	Localité	Pays			
Tél.				Fax	
Courriel				@	

Personne morale

Nom	Communauté d'Agglomération de Bourges Plus			Prénom	
Adresse du siège social					
Numéro	23-31	Extension	Nom de la voie	Boulevard FOCH	CS20321
Code postal	18023	Localité	BOURGES CEDEX	Pays	France
Tél.	02.48.48.58.58.			Fax	
Courriel				info @	agglo-bourgesplus.fr

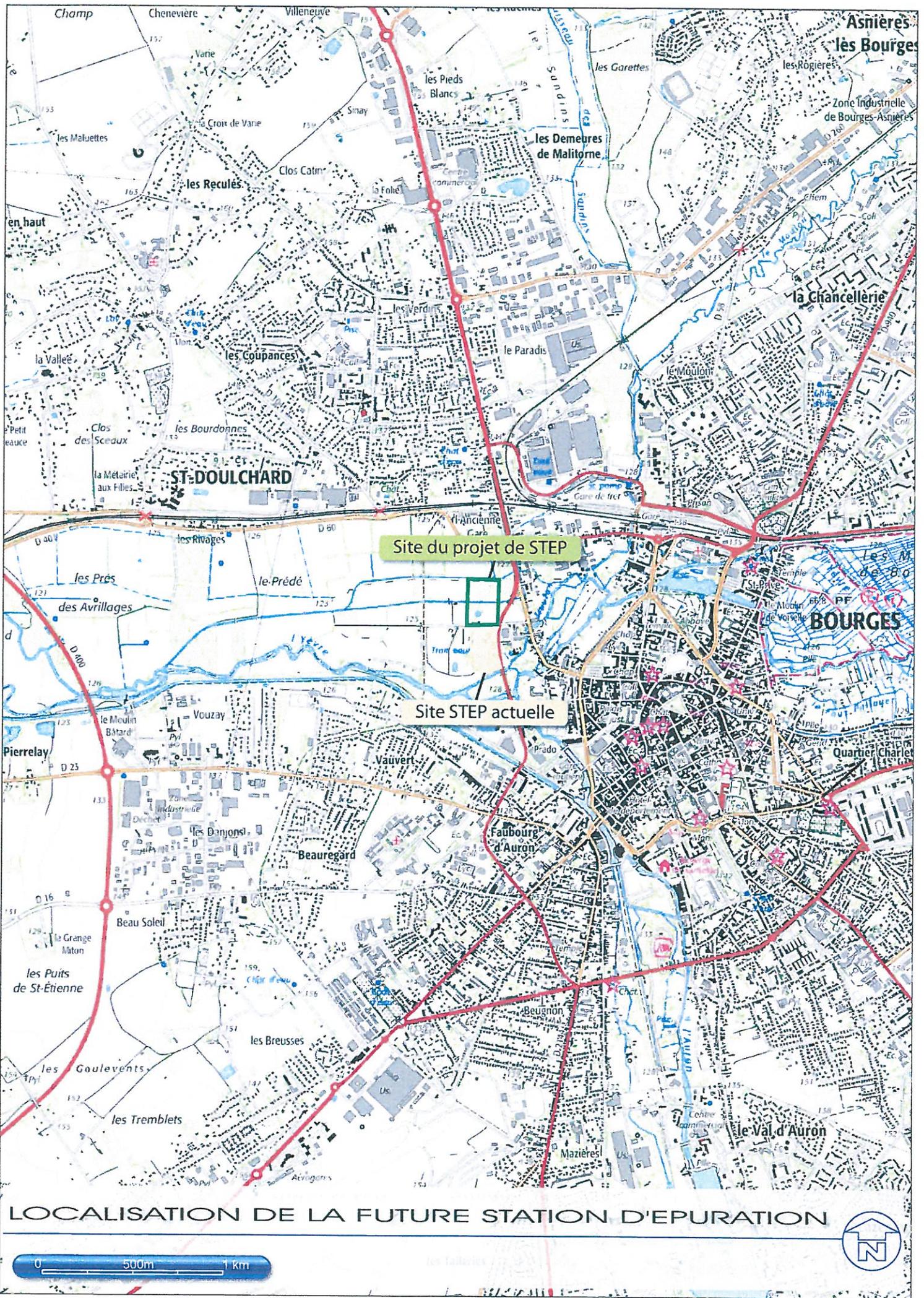
Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	BLANC	Prénom	Pascal
Qualité	Président de la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus		
Tél.			Fax
Courriel			@

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION DU PROJET AU 1/25 000^e

ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIQUES DU SITE

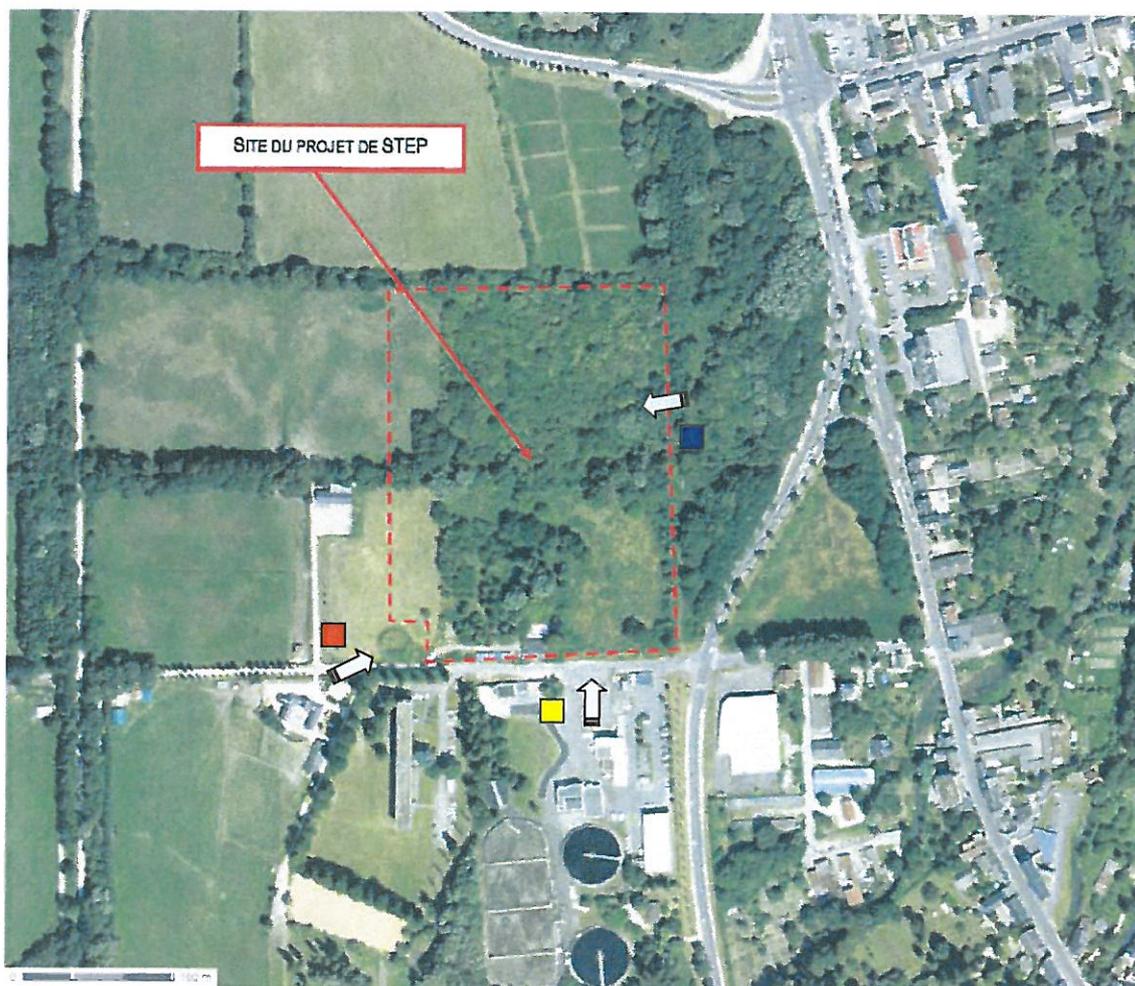


LOCALISATION DE LA FUTURE STATION D'EPURATION



Défrichement du site de la future station d'épuration intercommunale de Bourges

Les photographies présentées dans cette annexe, datent de novembre 201a. Les couleurs permettent de distinguer les différentes prises de vue.



VUE AERIENNE DU SITE DU PROJET

Défrichement du site de la future station d'épuration intercommunale de Bourges



■ BOISEMENT DE LA PARTIE NORD DU SITE



■ VUE EN RETRAIT DU SITE DEPUIS LE CHEMIN DE LA PRAIRIE



■ VUE DE LA FRICHE EN PARTIE SUD DU SITE

ANNEXE 4 : PLAN DU SITE ET DE SES ABORDS

SITE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION DE BOURGES

